RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

GENERAL INDUSTRIES
Société par Actions Simplifiée au capital de 753.921 Euros
Siège social : L'Héliosis - Bâtiment B
220, rue Denis Papin
13857 AIX EN PROVENCE cedex 3
451 460 836 R.C.S. AIX EN PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2025
Procès-verbal de la délibération

Le vendredi 31 janvier 2025, à 18 heures, les Actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation de la Présidente.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La société SCHINASI, Présidente de la Société, représentée par Monsieur Albert SCHINASI, son Gérant, prend la Présidence de l'Assemblée.

Le FCPI TERTIUM CROISSANCE, représentée par Monsieur Stéphane ASSUIED, et la société CN HOLDING, représentée par Monsieur Clément NOLLET, présents et acceptant, sont appelés à remplir les fonctions de Scrutateurs.

Monsieur David PINNA est désigné par le bureau ainsi composé comme Secrétaire.

Monsieur Albert SCHINASI, ès qualité, constate d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, que les Actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble un nombre d'actions représentant le quorum nécessaire au vote des résolutions soumises à l'ordre du jour.

Par suite, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

La société IN EXTENSO PROVENCE, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Albert SCHINASI dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- *Les statuts de la Société,*
- *La feuille de présence,*
- *Le rapport de la Présidente,*
- *Le texte des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,*
- *Divers documents.*

Il rappelle à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, sur lequel elle est appelée à délibérer :

- *Rapport de la Présidente,*
- *Démission de Monsieur Clément NOLLET de ses fonctions de Directeur Général de la Société,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs à conférer.*

Monsieur Albert SCHINASI déclare que le rapport de la Présidente, le texte des résolutions, la liste des Actionnaires ainsi que tous les autres documents et renseignements mentionnés par la loi ont été tenus à la disposition des Actionnaires au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

[redacted]

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Présidente.

Monsieur Albert SCHINASI déclare alors la discussion générale ouverte. Diverses observations sont ensuite échangées, et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

après avoir pris acte de ce que Monsieur Clément NOLLET, Directeur Général de la Société, a fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions de Directeur Général de la Société, pour raisons personnelles, et ce, à effet de ce jour à minuit,

prend acte de la démission de Monsieur Clément NOLLET de ses fonctions de Directeur Général de la Société, et ce, à effet de ce jour à minuit, et l'accepte,

et décide en outre qu'il ne sera pas remplacé quant à présent dans ses fonctions de Directeur Général et qu'en conséquence, la société SCHINASI exercera dorénavant et jusqu'à nouvel ordre ses fonctions de Présidente de la Société sans être assistée d'un Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal que les membres du bureau ont signé après lecture.

La Présidente
Pour la société SCHINASI
[redacted]

Le Secrétaire
M. David PINNA

Les Scrutateurs

Pour la société CN HOLDING
M. Clément NOLLET

Pour le FCPI TERTIUM CROISSANCE
M. Stéphane ASSUIED

M. Clément NOLLET
« bon pour démission de mes fonctions de Directeur Général »